

Aux actionnaires de
Credit Suisse Group AG

Lettre du président du Conseil d'administration

Chers actionnaires,

Je suis heureux de vous faire parvenir l'invitation à l'Assemblée générale. Le 26 avril 2019, nous vous ferons un compte rendu de l'exercice écoulé. Nous vous prions par conséquent de bien vouloir voter sur les propositions du Conseil d'administration.

Je souhaite profiter de cette occasion pour vous présenter quelques faits importants, en complément des documents pour l'Assemblée générale.

À l'automne 2015, nous avons commencé à mettre en œuvre notre nouvelle stratégie pour faire du Credit Suisse l'un des gestionnaires de fortune les plus importants et les plus résistants, avec d'excellentes compétences en matière d'investment banking. Nous avons atteint les objectifs que nous nous étions fixés à l'époque. En 2018, nous avons réalisé un bénéfice avant impôts de 3,37 mrd CHF. Nous sommes parvenus à dépasser de 88% le niveau de l'année précédente. Le bénéfice net distribuable aux actionnaires s'est établi à 2,02 mrd CHF, ce qui représente le premier bénéfice annuel après impôts depuis 2014. L'année dernière, nous avons également attiré 34,4 mrd CHF de nouveaux capitaux nets dans l'activité de gestion de fortune – un signe fort de la confiance de nos clients envers notre banque et nos prestations.

Comme vous avez pu vous en rendre compte, nous avons réduit les risques, abaissé les coûts et renforcé notre capitalisation ces trois dernières années. En outre, nous avons accru nos revenus dans les domaines proposant la gestion de fortune et généré des flux de revenus plus stables. Tout cela dans le but de réaliser une croissance rentable, conforme aux règles et de grande qualité. Dans le même temps, nous avons réduit nos activités liées aux marchés et réglé des affaires héritées du passé. Un élément essentiel de la restructuration a en outre résidé dans le renforcement de nos processus de contrôle et de compliance, ainsi que dans notre volonté de transformer notre culture d'entreprise. Ce qui a notamment débouché sur la création d'un Conduct and Financial Crime Control Committee au niveau du Conseil d'administration, fin 2018, soulignant notre engagement à lutter contre les délits financiers et à ancrer encore davantage la culture de la compliance dans la banque. Le Credit Suisse s'est transformé d'une manière évidente sur une courte période, finalisant comme prévu son programme de restructuration au cours de l'année passée.

Pourtant, 2018 n'avait rien d'une année facile. Au quatrième trimestre, l'un des trimestres de clôture les plus exigeants de ces dernières années, notre nouvelle orientation nous a permis de profiter d'une efficacité opérationnelle positive (levier d'exploitation) et de nos mesures de réduction du risque, et de démontrer ainsi la capacité de résistance de notre modèle commercial malgré un environnement de marché difficile.

Nous avons réalisé de grandes choses et sommes convaincus que le Credit Suisse est aujourd'hui bien placé d'une part pour résister à des conditions de marché difficiles et, d'autre part, pour profiter des évolutions favorables de l'économie mondiale. Notre stratégie a fait ses preuves et nous permet de continuer à satisfaire les besoins de nos clientes et clients, tout en améliorant la valeur ajoutée créée pour nos actionnaires.

Mais quels que soient nos succès quantifiables, nous ne pouvons encore nous satisfaire de ce que nous avons réalisé. Cela concerne également l'évolution du cours de notre action, qui n'a pas été satisfaisante – ni pour les actionnaires, ni pour le management et les autres collaborateurs qui sont en partie rémunérés en actions. Au sein du marché des actions et du secteur bancaire européen, nous n'avons pu nous soustraire aux forces négatives qui ont également pesé sur notre titre pendant une grande partie de l'année dernière. Nous restons néanmoins convaincus que nos efforts intensifs seront récompensés par une hausse du cours à l'avenir.

En accord avec notre intention de distribuer au moins 50% du bénéfice net à nos actionnaires en 2019 et 2020, et d'augmenter le dividende ordinaire d'au moins 5% chaque année, nous avons lancé un programme de rachat d'actions en début d'année et demanderons aux actionnaires d'approuver, lors de l'Assemblée générale du 26 avril 2019, une distribution en espèces de 0.2625 CHF par action nominative pour l'exercice 2018, sur les réserves issues d'apports en capital.

En outre, l'élection de Messieurs Christian Gellerstad et Shan Li en tant que nouveaux membres non exécutifs du Conseil d'administration est proposée aux actionnaires, pour une durée de mandat allant jusqu'à la clôture de l'Assemblée générale ordinaire suivante. Christian Gellerstad est un expert reconnu de la gestion de fortune, avec plus de vingt ans d'expérience et d'excellentes connaissances internationales en matière de conduite des activités de private banking. Il a dernièrement opéré en tant que Chief Executive Officer de Pictet Wealth Management. Shan Li est Chief Executive Officer de Silk Road Finance Corporation Limited, Hong Kong, et affiche un excellent historique de performance dans le secteur des services financiers, en particulier sur le marché chinois, qui revêt une grande importance. Il a occupé pendant plus de vingt ans diverses fonctions au plus haut niveau hiérarchique, notamment auprès de China Development Bank, de Lehman Brothers et de Goldman Sachs. Avec leurs compétences, les deux candidats compléteront parfaitement le Conseil d'administration mais contribueront également par leur expérience à la poursuite du développement de notre stratégie.

Après dix ans au Conseil d'administration et plus de vingt ans à divers postes au sein de conseils d'administration et de conseils consultatifs du Credit Suisse, Monsieur Andreas Koopmann se retire et n'est pas candidat à la réélection. Monsieur Alexandre Zeller, qui fait partie du Conseil d'administration depuis 2017, l'a quitté fin février 2019 afin d'intégrer Lombard Odier en tant qu'Associé-gérant. Nous les remercions tous deux de leur grande contribution au Conseil d'administration et dans les différents comités, notamment au cours de la restructuration réussie de notre banque durant les dernières années. Tous les autres membres du Conseil d'administration se présentent à la réélection, pour une durée de mandat allant jusqu'à la clôture de l'Assemblée générale ordinaire suivante.

Comme les années précédentes, nous soumettrons notre rapport de rémunération à un vote consultatif des actionnaires lors de l'Assemblée générale, ainsi que nos propositions concernant la rémunération du Conseil d'administration et du Directoire, en vue de leur approbation. Les modifications de la structure et de la présentation du rapport de rémunération, que nous avons apportées l'année dernière sous la direction du président du Compensation Committee Kai Nargolwala, ont été bien accueillies. Elles ont donc été conservées et développées pour le rapport de rémunération actuel. Les détails sont décrits dans le rapport de rémunération 2018.

Vous trouverez de plus amples informations sur chaque proposition dans l'invitation à l'Assemblée générale et les documents complémentaires qui sont joints au présent courrier.

Au nom de l'ensemble du Conseil d'administration, je vous remercie chaleureusement de votre précieux soutien et de votre confiance à l'égard du Credit Suisse.

J'espère pouvoir vous accueillir le 26 avril 2019 à l'Assemblée générale qui se tiendra au Hallenstadion de Zurich, et me réjouis d'ores et déjà de nos futurs échanges.

Veuillez agréer mes salutations distinguées.



Urs Rohner
Président du Conseil d'administration

Remarque:

Les renvois à l'activité de gestion de fortune se rapportent à Private Clients au sein de la Swiss Universal Bank, à Private Banking au sein d'International Wealth Management et à Private Banking au sein de Wealth Management & Connected dans la région Asia Pacific, ou à leurs résultats combinés. Les renvois aux domaines proposant la gestion de fortune se rapportent à la Swiss Universal Bank, à International Wealth Management et à Asia Pacific Wealth Management & Connected, ou à leurs résultats combinés.

Nous ne pouvons pas toujours exploiter pleinement les avantages attendus de nos initiatives stratégiques. Des facteurs que nous ne contrôlons pas, tels que la situation de l'économie et du marché, les changements législatifs ou réglementaires et autres défis évoqués dans nos documents publics, pourraient limiter notre capacité à réaliser certains ou la totalité des avantages attendus de ces initiatives.

Le présent document contient des indications concernant des évolutions futures qui impliquent des risques et des incertitudes. Les anticipations, prévisions, projections et résultats explicitement ou implicitement décrits sous un angle prospectif peuvent ne pas se concrétiser. Un certain nombre de facteurs importants pourraient avoir pour effet que les résultats s'écartent considérablement des plans, objectifs, prévisions, estimations et projets qui sont exprimés dans nos déclarations sur l'évolution future. Cela comprend notamment les facteurs que nous présentons aux points «Risk factors» (facteurs de risque) et «Cautionary statement regarding forward-looking information» (remarque de précaution relative aux déclarations sur l'évolution future) sur le formulaire 20-F de notre rapport annuel remis à la commission américaine de contrôle des opérations de bourse (SEC) pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2018, ainsi que dans d'autres documents publics et communiqués de presse. Nous ne prévoyons pas d'actualiser ces déclarations prospectives.



CREDIT SUISSE Group AG

Paradeplatz 8

Case postale

8070 Zurich

Suisse

Tél. +41 44 212 16 16

Fax +41 44 333 75 15

credit-suisse.com

